

Communauté de Communes du Sud Territoire

**23 628 habitants - 27 communes – entre Belfort et Montbéliard,
recrute**

Un technicien Assainissement

Poste à pourvoir immédiatement.

Par voie de mutation, sur liste d'aptitude, de détachement ou au titre de contractuel

Cadres d'emploi des techniciens territoriaux (catégorie B) ou des agents de maîtrise ou des adjoints techniques (catégorie C) avec de l'expérience.

La Communauté de Communes du Sud Territoire (CCST) rassemble plus de 100 agents autour de compétences variées, telles que le développement économique, l'habitat, le tourisme, l'eau potable, l'assainissement, la GEMAPI et la gestion des déchets.

La compétence assainissement collectif et la compétence de gestion des eaux pluviales sont exercées par la CCST depuis janvier 2011. Le mode de gestion est la **régie publique**.

S'appuyant sur un service de 7 personnes, le service assainissement gère 6 stations d'épuration, dont les plus importantes se situent à Grandvillars (20 000 EH) et Beaucourt (7 000 EH). Le linéaire de réseaux d'assainissement est estimé à 160 km tout confondu. Par ailleurs un schéma directeur d'assainissement est en cours d'élaboration.

1- Missions

Sous l'autorité du Directeur des services techniques, et en binôme avec un second technicien, vous avez pour missions :

Exploitation des ouvrages d'eaux usées et d'eaux pluviales :

- ✓ Assurer le suivi, l'entretien et le bon fonctionnement des ouvrages,
- ✓ Diagnostiquer les dysfonctionnements (obstructions, intrusions d'eaux parasites, dégradations, pollution),
- ✓ Programmer et suivre les interventions (curage, ITV, réparations).

Suivi des travaux et des prestataires

- ✓ Participer à la préparation et au suivi des travaux,
- ✓ Contrôler les prestations confiées aux entreprises,
- ✓ Veiller au respect des règles de sécurité et de conformité.

Gestion technique et administrative

- ✓ Rédiger les rapports d'intervention et les rapports de contrôle de conformité,
- ✓ Mettre à jour les données sur les réseaux (logiciel métier, futur SIG) et des outils de suivi d'activité,
- ✓ Participer à l'instruction des demandes de raccordement et au suivi des DT/DICT.

Gestion des rejets non domestiques

- ✓ Participer au développement et au suivi des autorisations de rejets non domestiques,
- ✓ Identifier et accompagner les établissements concernés,
- ✓ Contribuer au suivi de la conformité des rejets et à la protection du réseau et des ouvrages,
- ✓ Apporter un appui technique sur cette thématique en lien avec la réglementation en vigueur.

Missions annexes

- ✓ Appui ponctuel pour l'exploitation des stations d'épuration et ouvrages associés,
- ✓ Développer ses compétences en vue d'interventions en situation d'astreinte.

2- Compétences :

- ✓ Connaissances en assainissement et en matière d'exploitation de réseaux,
- ✓ Connaissances ou intérêt pour la gestion des rejets non domestiques et la réglementation associée appréciés,
- ✓ Maîtrise des outils informatiques et idéalement SIG.

3- Savoir-être

- Autonomie et capacité à prendre des initiatives,
- Sens du travail en équipe,
- Polyvalence et adaptabilité,
- Organisation, rigueur et réactivité,
- Capacité à rendre compte et à alerter sa hiérarchie,
- Sens du service public et des responsabilités.

4- Conditions de recrutement

- Technicien territorial (catégorie B) ou agent de maîtrise ou adjoint technique territorial expérimenté (catégorie C),
- Poste ouvert aux titulaires et contractuels,
- Temps complet,

5- Informations complémentaires

- Déplacements fréquents sur le territoire,
- Activité alternant terrain et bureau,
- Temps complet, horaire de journée, 39 heures + RTT (23 jours),
- Vaccinations obligatoires : Tétanos, poliomyélite, diphtérie,
- Vaccinations conseillées : Hépatite B, leptospirose,
- Participation à la continuité du service public via les astreintes de niveau 1 (réseaux et stations) à raison d'1 semaine sur 5,
- Permis B indispensable,
- Mise à disposition d'un véhicule de service avec remisage à domicile,
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + titres restaurant + action sociale (CNAS) + participation employeur (prévoyance - maintien de salaire et mutuelle)

Les candidatures (lettre de motivation + CV détaillé + dernier état d'avancement) doivent être adressées, avant le **04 septembre 2026** à :

Monsieur le Président
Communauté de Communes du Sud Territoire
28 Faubourg de Belfort
BP 106
90100 DELLE

Ou par mail : ccst90@ccst90.fr